



www.tresor.cgt.fr/23/
n°2 février 2010

Censure ou pas !!!

Tout le monde a entendu parler du Document Orientation Stratégique appelé plus communément « Destruction Organisée des Services ».

Le Directeur Général a défini, en avril 2009, ce qu'était le DOS. Pour lui, ce n'est ni un rapport d'activité ni un contrat de performance. Il n'est donc pas question de discuter des moyens alloués à la DGFIP pour assurer ses missions. Il s'agit en fait d'un document synthétique qui a vocation à fixer le cap que doit prendre la nouvelle direction lors des trois prochaines années. Ce document prospectif doit contenir les grandes orientations prioritaires pour la période de fusion (2010-2012) ainsi qu'un nombre limité d'indicateurs. Dans une démarche dite participative. Il compte ainsi associer les agents au sein d'ateliers locaux. Des acteurs creusois participent à ces ateliers.

Plusieurs réunions se sont déjà tenues dans notre département. Certaines remarques pertinentes, sur les objectifs fixés et irréalisables, sont évoquées et consignées dans les comptes rendus. Ceux-ci sont ensuite adressés à la Direction interrégionale, qui en établit une synthèse. Comme par hasard, les remarques dénonçant les objectifs ne figurent plus dans la synthèse. "Bizarre... vous avez dit bizarre comme c'est bizarre". **Non!! Nous disons censure!** Participez, exprimez vous, on ne retiendra que ce qui nous intéresse. Que pense la direction de cette pratique qu'elle ne doit sûrement pas ignorer ?

Élections régionales des 14 et 21 mars 2010

Le nouveau Préfet de la Creuse a adressé un courrier aux directeurs départementaux. Ce courrier, qui était joint à un mail que la direction a transféré aux agents de la DGFIP précise : **«qu'en raison des élections régionales ...vous voudrez bien vous abstenir de participer à toute manifestation ou cérémonie publique du 8 février au 21 mars inclus »**. De nombreux agents ont été surpris de recevoir ce mail.

Suite à une entrevue avec la direction locale, nous vous précisons que:

- **le devoir de réserve s'applique aux hauts fonctionnaires.**
- Les autres fonctionnaires (A-B-C) y sont contraints évidemment pendant leurs heures de travail.

En dehors de celles ci, ils restent citoyens et à ce titre ils peuvent participer à des réunions politiques comme tout le monde.

ENQUETE CHS DES SERVICES FINANCIERS DE LA CREUSE

N'oubliez pas de renvoyer avant le 5 février, à l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, le questionnaire concernant :

« LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX ».

Ce questionnaire reste confidentiel. Une enveloppe timbrée est prévue à cet effet.

AVENIR DE LA RADIOTHERAPIE

Une grande mobilisation a permis la révision de la décision de fermeture du Centre de Radiothérapie de notre l'Hôpital.

C'est déjà un premier succès, pour transformer ce succès en victoire pour tous et plus particulièrement pour les usagers, il convient de rester unis et de redoubler de vigilance.

Partant d'un pari, soi-disant non tenu sur l'activité, selon le Directeur de l'ARH et de la suppression des centres ne possédant qu'un appareil de traitement si un site plus important était à moins de 3 H aller-retour pour des raisons de sécurité, les Creusois et le CH de guéret perdraient un maillon important de l'offre de soins départementale

- Après un avis favorable du CROSS au maintien de ce service,

- Après une rencontre DDASS et ARH,

- Après deux entretiens en préfecture,

- Après de nombreux rassemblements de soutien,

- Après le vote d'une motion par 194 conseils municipaux,

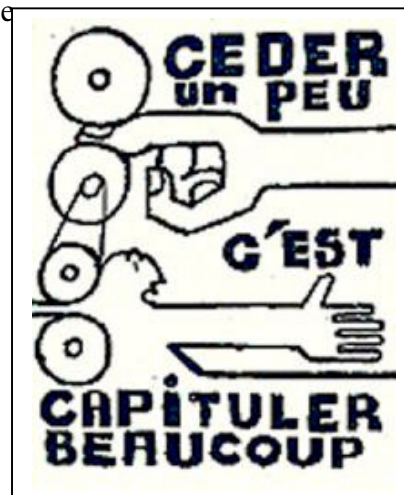
- Après une pétition ayant recueillie plus de 4200 signatures,

La ministre a décidé de recevoir une délégation Creusoise

disparate mais pleine de bonne volonté. Ces délégués ont

simplement répété l'argumentation développée maintes

fois en région sans réaction de la tutelle.



Sauf qu'aujourd'hui, dans un ministère le gouvernement s'est rassuré sur une alliance forte publique-privée dans ce département allant bien au-delà de la radiothérapie.

Une ébauche de solution au problème est portée par deux groupes privés bien plus puissants que notre Hôpital public dans un GCS (groupement de coopération sanitaire) où nous n'allons pas peser lourd. Si certains considèrent que ce projet est très séduisant et met un terme à tous les problèmes, pour les défenseurs du service public, de nombreuses questions restent encore sans réponses. Rien n'est acquis, certes il y a eu une avancée mais seule la garantie d'une prochaine rencontre en avril au ministère pour présenter un projet est actée.

Le Collectif Creusois de Défense et de Développement des Services Publics, fortement engagé dès le début dans cette lutte considère que si le bon sens doit nous guider, celui-ci nous appelle à rester très vigilant et à ne pas accepter tous les compromis. Nous considérons que la mobilisation est plus que jamais nécessaire pour obtenir des garanties sur la pérennité de notre service public de radiothérapie et nous appelons l'ensemble de la population à venir débattre sur le thème :

Quel avenir pour notre Hôpital ?

La radiothérapie menacée, et après ?

le Samedi 6 Février 2010

à partir de 10 h à la mairie de GUERET

CAP B du 26 janvier 20

- Richard LAURENCEAU (Nouvelle-Calédonie) de retour en Creuse, est muté à St Vaury au 01/02/2010 en remplacement d'Agnès JOUANIE mutée en Haute-Vienne au 1^{er} avril.
- Denis PAROTIN (Bénévent) est nommé à Dun à compter du 01/10/2010 en remplacement d'Yvette DUMOULIN (départ à la retraite)
- Samuel GLOMOT (Paierie Départementale) est affecté à la TP Guéret au 01/10/2010, à l'issue de son stage de contrôleur.
- Fabienne MATHIEU (TP Lapine) est mutée à la Paierie au 1^{er} octobre 2010.